



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les
représentant.e.s du corps professoral
des étudiant.e.s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2014-2015 aura lieu le

Judi 29 janvier 2015 de 15h15 à 17h30

Bâtiment Géopolis – salle 2137

Précision : *Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. Le Doyen propose que le point 6 de l'ordre du jour soit traité à huis clos.*

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du procès verbal de la séance du 11.12.2014 (annexe)**
3. **Communications :**
 - a. **Du Décanat**
 - b. **Des autres corps**
4. **Composition du futur Décanat**
5. **Election des représentants des commissions sur proposition du Décanat :**
 - a. **Commission de recours**
 - b. **Commission de la recherche**
6. **Rapport des Commissions :**
 - a. **Stabilisation de MA au poste de MER de M. O. Aubel (annexes)**
 - b. **Poste de professeur en psychologie du développement de l'enfant en contexte scolaire (annexes)**
7. **Nomination de commissions de présentation :**

- a. Mise au concours d'un poste de MER en sciences du sport, éducation et activités physiques et sportives (succession Astolfi) (sous réserve)**
- 8. Modifications de Règlement :**
 - a. Règlement d'études et Convention du MAS en Urbanisme durable (annexes)**
- 9. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté

Prof Fabien Ohl

Lausanne, le 26.01.2015